



UNION EUROPÉENNE

**Conseil Permanent de l'OSCE N 966
Vienne, 10 Octobre 2013**

**Déclaration de l'UE relative à la session des discussions
dans le format 5+2 (Bruxelles, 3 Octobre 2013), en réponse
au rapport d'activités par la Présidence en exercice**

L'Union européenne remercie la présidence ukrainienne de sa présentation et souhaiterait exprimer sa satisfaction d'avoir accueilli le 3 octobre 2013 à Bruxelles la session des discussions dans le format 5 + 2 sur le processus de règlement pacifique du conflit transnistrien. Les discussions ont été consacrées essentiellement à la liberté de mouvement entre les deux rives du Dniestr. L'UE réitère sa disponibilité à soutenir pleinement le processus diplomatique dans ce format qui reste le seul à même de garantir la transparence et la légitimité nécessaire à une solution durable.

L'Union fonde l'espoir que la prochaine réunion dans le format 5+2, à Kiev, permette de se conclure par un accord suite aux discussions approfondies de la réunion de Bruxelles, accord à la mise en œuvre duquel elle est prête à contribuer activement, y compris en y apportant son soutien financier. L'Union espère vivement que les prochaines réunions dans le format 5+2 permettront des progrès tangibles sur les questions de substance pour le règlement politique du conflit.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, l'Islande+ et la Serbie*, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, membres de l'Association européenne de libre-échange, et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie demeurent membres du Processus de stabilisation et d'association.

+ L'Islande demeure membre de l'Association européenne de libre-échange.